

Conseil Municipal du 30 juin 2023 Synthèses et Informations

Absents excusés : Catherine Frossard et Bertrand Lab
Absents : Gilles Frossard

☺ ☺ ☺

DELIBERATIONS

☺ ☺ ☺

Bail GAEC Combalin :

Le conseil municipal décide d'établir un bail au nom du GAEC Combalin suite à la résiliation de Mr BILLOD-MOREL Bernard pour cessation d'activité pour les terrains communaux « Le Grand Pâturage » et « Millerin Raffourg » de 8 hectares. Cette cession permet l'installation d'un jeune agriculteur, le siège social de l'exploitation sera situé à Indevillers. Bail de 9 ans dont le montant du loyer annuel sera actualisé, annuellement, en fonction de l'arrêté préfectoral en cours.
Voix contre : 1

Indemnité de gardiennage de l'église :

Le Conseil Municipal confie la mission de gardiennage de l'église à Mme Renée CLEMENCE. Le montant de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage peut faire l'objet d'une revalorisation annuelle. Le plafond applicable en 2023 est fixé à 496.09 €.

Prix du lot d'affouage :

Suite aux travaux de création d'une piste forestière, des bois ont été abattus et laissés en bordure de route et/ou piste. Ces derniers sont destinés à l'affouage 2023 et nécessite un prix particulier :

- Bois abattus en bordure de route et débardés : 23 € /le stère
- Bois abattus en bordure de piste : 14 €/le stère.

☺ ☺ ☺

DIVERS

☺ ☺ ☺

- Mme RENAUD Sabine présente sa démission au Conseil Municipal.
- Le Conseil Municipal accepte le changement d'ordinateur de la mairie. Ce dernier est trop vieux pour accepter les mises à jour du logiciel d'état-civil. Le montant du devis est de 1 610 €HT.

☺ ☺ ☺

INFOS

☺ ☺ ☺

- **Fermeture mairie** : le secrétariat sera fermé du 24 juillet au 06 août ainsi que le lundi 14 août.